

RÈGLEMENT 2022.02

Règlement N° 2022.02 établissant la répartition des coûts des travaux d'entretien du cours Derrière le Cap selon acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska.

CONSIDÉRANT la résolution n° 311-CM2020 adoptée par la MRC de Kamouraska le 25 novembre 2020 prévoyant des travaux d'entretien au cours d'eau Derrière le Cap selon l'acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska;

CONSIDÉRANT la résolution n° 21-02-24 adoptée par la Municipalité de Kamouraska le 8 février 2021 appuyant les travaux d'entretien apportés au cours d'eau Derrière le Cap prévus par la MRC de Kamouraska selon acte de répartition préparé par la MRC de Kamouraska;

CONSIDÉRANT QUE la répartition des coûts doit être effectuée par la municipalité de Kamouraska ;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion du présent règlement a préalablement été donné par Anik Corminboeuf lors de la séance extraordinaire tenue le 5 janvier 2022 ;

CONSIDÉRANT QU'UN projet de règlement a été déposé, séance tenante, par Mario Pelletier conseiller, expliquant les travaux d'entretien apportés sur une longueur de 1610 mètres. Ces travaux ont été réalisés entre le 1^{er} juin et le 8 juin 2021 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mario Pelletier appuyé par Hervé Voyer que le règlement portant le numéro 2022.02 soit et est adopté et qu'il est ordonné et statué par le présent règlement ce qui suit:

ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

ARTICLE 2

D'autoriser la greffière-trésorière à faire la répartition des coûts pour les travaux d'entretien du cours d'eau Derrière le Cap au montant de 10 382.14 \$ auprès des propriétaires concernés par ces travaux selon l'acte de répartition inclut au présent règlement.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 10 JANVIER 2022.

Anik Corminboeuf, mairesse

Mychelle Lévesque, directrice générale

**Certifiée vraie copie conforme
à Kamouraska
ce 11^e jour de janvier 2022**

**Mychelle Lévesque
Directrice générale & greffière-trésorière**